

LE VENT DES BANCELS

Novembre 2005

N° 68

Prix de vente au

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

dans l'œil du cyclone

●●●●●●●●●●●●●●●●
Le Viala

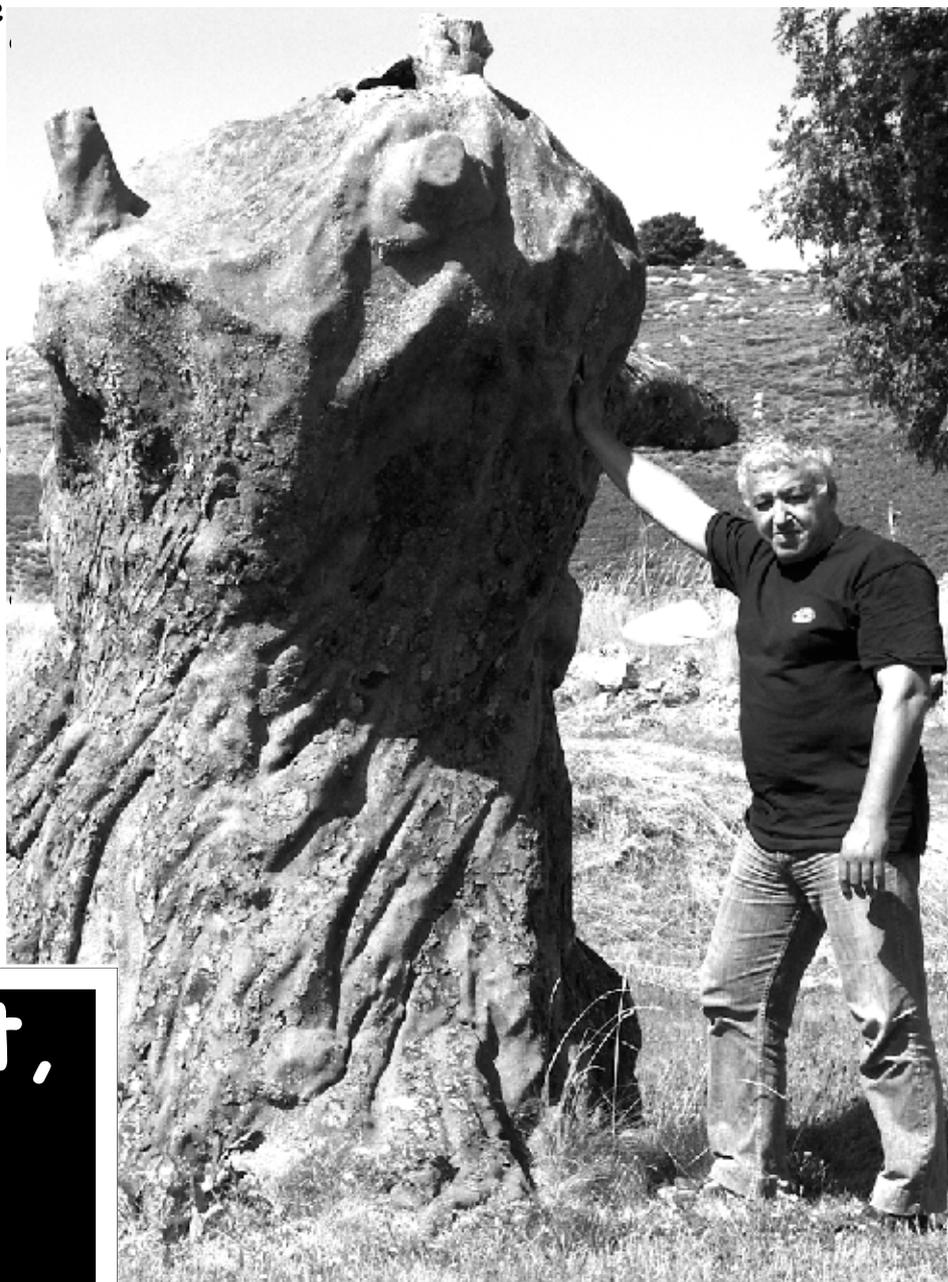
Ponsonnenc au
fil du temps...

sans paravent ●●

Saint-Andéol:
rêve ou réalité?

atmosphère paisible

●●●●●●●●●●●●●●●●
Aux armes,
citoyens !



bise-art,
blizart

Laïd Arif et...

●●● "la galerie de l'arbre seul"



- brise municipale
4- Etienne
Passebois: "Banalités".
dans l'œil du cyclone
6- Le Viala
Ponsonnenc au fil du
temps.
bise-art, blizart
14- Laïd Arif et
"la galerie de l'arbre
mort".
souffle de l'école
20- Deux jours au
Lauzas.
sans paravent
22- Saint Andréol

Crédit photo:
Roland
Mousquès
pages 1-14-
15-16-17-
18-19.
Album de
famille
d'Hubert
Porrez
page 3.
Etienne
Passebois
pages 2-7-8-
9-10-11.
Cécile
Clément-Paris
page 6.
Les enfants
de l'école des
Abrits
pages 20-21.
Alain Ventura
pages 4-5.
Eliane Petit
pages 22-23.
Julie Hugon
page 26.

- de Clerguemort: rêve ou réalité ?
atmosphère paisible
24- Aux armes, citoyens !
Regain de souffle
26- Les animations passées et à venir.
ah, lisez !
28- Livre - Mots croisés.
tempête de délibérations
29- Conseils municipaux.
en coup de vent
32- Brèves et revue de presse.

En coup de vent

Décidément, ces temps-ci, on a du mal à caser les brèves !



50 personnes réunies à La Ponge...

... Vous pensez que ce n'est pas possible ? Et bien si !
Les 8 et 9 août derniers, à l'occasion de ses 50 ans, Alain
Villemejeane a réuni toute sa proche famille dans la maison de sa
regrettée grand-mère Juliette Vidal, à présent maison de
campagne de ses parents, à La Ponge (commune de Saint Frézal
de Ventalon). Ce petit hameau, peu habitué à autant de monde
(une dizaine d'habitants à l'année), a donc accueilli pendant 2 jours
: oncles, tantes, frères, sœurs, nièces, neveux, cousins... Tous
étaient présents pour célébrer le demi-siècle d'Alain sur la terrasse
de cette vieille bâtisse familiale qui surplombe la route et décorée
pour l'occasion. Soit une cinquantaine de personnes réunies
autour de jeux, cocktails, buffet, danse et bonne ambiance: le tout
organisé par le nouveau cinquantenaire.

Plus qu'un simple anniversaire, ce fut une véritable réunion
familiale, à laquelle s'étaient joints nos si sympathiques voisins du
hameau proche La Cure réunion qui a permis de rassembler une



Directeur de publication:

Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:
Catherine Aufour - Héling,
Thomas Brasseur, Mathias
Brossard, Pierrette Coudert,
Marie-Jeanne Dubois,
Ghislaine Guignier, Jacques
et Julie Hugon, Daniel
Mathieu, Marie-Claude et
Christian Mestre, Roland
Mousquès, Josette Roux,
Eric Tamisier, Etienne
Passebois, Hubert Porrez,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura.

Ont également participé à ce
numéro: Hervé Goldfarb,
Eliane Petit, Cécile Clément-
Paris.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andréol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année (4n°):

16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

La sécheresse, le fléau de Loubreyrou-Plage



Situation : Loubreyrou-Plage se situe au confluent du ruisseau de l'Herm et du Dourdon, là où les communes du Collet, de St Frézal et de St Andéol se touchent. Je le sais bien, parce que j'habite à deux pas de la plage. Lors des travaux en 2002, un bassin a été créé.

Désormais les amateurs des ruisseaux cévenols pouvaient se baigner, nager et plonger dans l'eau claire, se bronzer sur le sable et les galets au bord de l'eau ou même y organiser des pique-niques.

Trois années de déclin : En 2003, j'ai souvent nagé et plongé dans le bassin de Loubreyrou-Plage. Il y avait toujours du monde: des jeunes, des couples et avant tout des parents avec leurs enfants. Même sur ma terrasse j'entendais les enfants rire aux éclats. J'aimais cette ambiance, les sons agréables et réconfortants. En 2004, je n'ai nagé qu'une seule fois, et c'était au printemps. En été le bassin ne contenait plus assez d'eau. En 2005, je n'ai plus nagé du tout. C'était la sécheresse extrême. Les baigneurs ne venaient plus. L'apparence de la plage était effrayante, même dantesque. Ça et là une surface marécageuse, des galets couverts de crottins, des chats traversant le ruisseau sans se mouiller les pattes ! Bref : on pouvait dire de Loubreyrou-Plage «C'est de la crotte de bique».

Les rédacteurs du Vent des Rancels : Eux, ils vont plus loin en nous avertissant d'une catastrophe écologique gigantesque. Prenons le courrier de Josette ROUX dans le Vent des Bancelles n° 67, concernant les informations de l'Association de Développement du Canton et celles du Conseil Général : « ... nulle part n'est abordé ce qui me semble être le problème crucial pour l'avenir : L 'EAU» Prenons ainsi le Mot du maire de St Andéol, Daniel MATHIEU, dans le même n° 67 : «... Trois années consécutives marquées par un déficit conséquent de pluie et de neige. La nature donnerait-elle raison aux écologistes et aux scientifiques qui depuis plus d'une décennie, nous mettent en garde contre les changements climatiques liés au gaz à effet de serre ?... nos petits enfants iront peut-être ramasser des châtaignes sur le Mont Lozère et des oranges à Loubreyrou ! »

Michelbeke : Cest le village pittoresque, indiqué l'été dernier par les lecteurs de trois journaux belges, comme « l'endroit le plus beau du pays flamand : le paradis sur terre ». En 2002 j'ai quitté ce paradis sur terre afin de m'installer en permanence dans un autre paradis : les Cévennes. A Michelbeke, presque chaque jour a son averse ou son brouillard matinal ; en hiver Ici neige crée un paysage onirique, et la sécheresse ne joue aucun rôle, même pas dans les cauchemars les plus méchants. Ai-je bien quitté cette perle flamande pour de bon ?

Hypothèse ironique : Albert Camus a beau dire : « *Le fléau n'est pas à la mesure de l'homme, on se dit donc que le fléau est irréel, c'est un mauvais rêve qui va passer* ». Camus n'a pas vu Loubreyrou-Plage en 2005, les orangers du maire de St Andéol en 2007, les cocotiers et les cactées en 2009 succombant sur les champs de cendre des forêts incendiées. Que les Camus restent à Loubreyrou avec sa sécheresse. Moi, un jour je retournerai à Michelbeke, le paradis sur terre. Je saluerai une dernière fois Loubreyrou-Plage en soupirant : « Après moi le déluge ».

■
Hubert PORREZ



Etienne Passebois:

"Banalités"...

Je manque d'inspiration et je vais encore dire des banalités autour de sujets maintes fois abordés. Saint Frézal est paisible et les bouleversements inexistantes.

Ah, ces communes recouvertes par les inondations, ravagées par les incendies, secouées par les tremblements de terre, perturbées par des manifestations violentes!... Là, au moins, il y a quelque chose à dire !...



Le mot

du "saint-maire"

Mais trêve de plaisanteries de mauvais goût...

Essayons de voir du côté des maires adjoints, d'un membre du Conseil Municipal... N'auraient-ils pas, eux, quelque chose à dire ? La prochaine fois, peut-être...

Mais aujourd'hui encore, le sort va tomber sur la plus jeune !!!

Par ailleurs, je ne veux pas laisser la page blanche et l'espace qui nous est donné dans le Vent des Bancels me semble trop précieux pour être abandonné.

Quels ont été les sujets marquants du moment ?

La sécheresse, bien sûr. On l'a déplorée pendant de long mois et on a craint pour la nature et pour l'alimentation des populations - ici on pense peu aux animaux: caprins, ovins, bovins... ils sont si rares! Les sources ou les

ruisseaux qui alimentent nos AEP allaient-ils "tenir" ? Faudrait-il faire appel aux pompiers pour alimenter en eau - même non potable - nos bassins ? (A ce propos j'avais obtenu l'accord de principe du Colonel, directeur du SDIS et je lui en dis ma reconnaissance - mais la nature faisant bien les choses, ne nous a pas abandonnés et aucun recours extérieur n'a été nécessaire). Évidemment - et je serais tenté de dire comme toujours - les difficultés réelles, techniques et humaines, sont apparues en

juillet. Malgré de gros efforts en ce printemps 2005, malgré des dépenses importantes, nous n'avons pas réussi à obtenir un réseau d'alimentation sans faille. Il faudra s'en occuper encore et encore envisager d'autres dépenses, mais arriverons-nous à rassembler les fonds nécessaires ? Quoi qu'il en soit, après quelques hésitations et quelques bricolages, tout est rentré dans l'ordre et on a terminé l'été sans être obligé de laver la salade avec du pastis!

Malgré les mésaventures de juillet 2004 et quelques robinets ouverts intempestivement, les mêmes "plaisanteries" se sont produites en 2005. Il a fallu contrôler, perdre du temps pour aller chez les uns, chez les autres...

Alors, en juin 2006, il faudra prendre quelques dispositions préalables pour éviter pareil désagrément: une troisième série de négligences serait inacceptable !

Il pleut maintenant. Trop, disent certains: les nîmois ou les montpelliérains sont dans ce cas. La nature n'a vraiment pas le sens de l'équilibre !

Mais nous, nous sommes tranquilles pour quelques temps. Du moins dans le domaine de l'alimentation en eau. Sommes-nous pour autant à l'abri des soucis ? Certes pas et l'ennui vient de l'administration sanitaire - la DDASS, plus précisément.

Elle veille très scrupuleusement à la santé de notre population et tient à lui faire boire une eau parfaite. Alors elle multiplie les analyses et quand il n'y en a pas assez avec le laboratoire départemental de la Lozère, elle va chercher ailleurs un autre laboratoire... Et à coup de quelque 2.000 € l'opération, nous aurons vite fait de dépenser une bonne partie de notre budget AEP. Que restera-t-il pour les investissements indispensables évoqués dans la première partie de mon propos ? J'espère que mes interventions répétées auprès de M. le Préfet ou de M. le Président de l'Association des Maires, mettront fin à ces méthodes, pour le moins inacceptables.

Quel problème aborder encore ? Celui du tourisme ?



Les travaux de captage pour l'adduction de La Ponge

Nos lieux d'accueil ont-ils diminué ? Évidemment, Vimbouches et le Viala ont perdu pendant quelques temps 2 prestataires mais le vide est comblé à présent et, dès cet automne, ces deux structures retrouveront vie.

Notre cadre environnemental est-il satisfaisant ? Je milite, autant que faire se peut, pour que soit obtenue l'excellence. Les touristes actuels sont habitués au confort et au beau cadre de vie et ne se contentent plus, sous prétexte de pittoresque, d'une cour de ferme avec le coq sur le tas de fumier et les odeurs à l'avenant. Alors, soignons nos maisons et leurs alentours, soignons notre accueil, il y va de notre crédibilité et du succès de nos entreprises.

Notre offre touristique est-elle satisfaisante ? Je dis non depuis longtemps. Les seuls paysages à regarder et les promenades au hasard des chemins qui semblent accessibles ne sont pas suffisants pour attirer et retenir une clientèle avide de découverte, de but à se donner.

Mais nous n'arrivons pas à entretenir et baliser nos sentiers, nous n'arrivons pas à offrir des centres d'intérêt originaux et porteurs. Pourquoi ? Je désespère d'en parler davantage n'ayant jamais réussi à faire avancer la

machine.

Quoi de plus ?

Si! Encore un mot et qui est important pour nous. Nous avons le bonheur d'avoir accueilli, en ce début septembre, à Vimbouches, dans l'ancienne propriété de Catherine et Jean-Yves PIN - nous oublierons les derniers occupants - la famille COVELLI: parents et deux jeunes enfants qui fréquentent déjà l'école des Abrits. Ils s'installent dans une maison fortement dégradée par des mois d'abandon et d'incurie et sur des terres tout aussi dégradées: matériel, barbelés rouillés et laissés en désordre, ronces, genêts... à la place de pâturages et de champs. Et dire qu'on est en pleine zone centrale du Parc National des Cévennes, là où l'environnement devrait être particulièrement soigné !

Mais ces jeunes sont courageux, volontaires, désireux de réussir leur implantation.

Nous les encourageons de nos vœux et de quelques "coups de pouce" dans la mesure de nos moyens.

Bonheur, dis-je, de terminer sur une note optimiste et d'ouverture sur l'avenir: on n'en a pas si souvent l'occasion ! ■

Étienne PASSEBOIS
Octobre 2005

dans l'œil du cyclone

Cécile Clément-Paris nous invite à découvrir l'une des plus belles bâtisses de Saint Frézal... son mas du Viala Ponsonnenc. En sa compagnie, nous parcourrons l'histoire et étudierons l'architecture de ce lieu hors du commun...



Le Viala Ponsonnenc... ... au fil du temps

Le mas du Viala Ponsonnenc est situé à mi-pente à 650 mètres d'altitude, en bordure d'un chemin rural qui mène de Pénens au hameau du Viala.

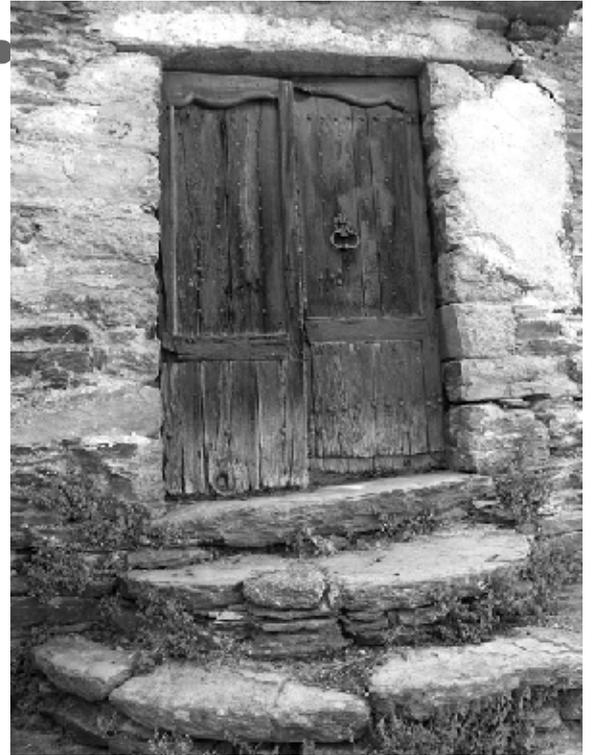
Le mas s'est formé autour de la maison fougagne à

laquelle sont venus s'ajouter en fonction des besoins de nouveaux bâtiments. Le schiste a été l'unique matériau utilisé pour la construction (murs et toitures).

Aujourd'hui, seul un œil averti peut déceler les

ajouts.

La maison d'habitation de deux étages consiste en un corps de logis, flanqué de deux ailes en retour qui vont s'ancrer dans le flanc de la montagne. Le crépi blanc des façades était alors un signe de richesse.



Quelques détails attirent l'œil. En particulier un larmier avec ses rangées de dalles sous l'avancée du toit. Juste au-dessous se trouvent des trous à intervalles réguliers, squattés aujourd'hui par des faucons tiercelets.

On remarque aussi la très ancienne porte de cave en bois, sertie de vieux clous forgés à la main et sommée d'un arc plein cintre dont les claveaux sont finement ajustés. Des anneaux où l'on attachait les montures sont fixés de part et d'autre de cette porte.

Le mur sud est monté "à fruit" avec une épaisseur de 1,25 mètre à la base, qui diminue progressivement avec l'élévation.

Une fenêtre à meneaux croisés s'ouvre au-dessus de la cave.

Sur le côté ouest du corps de logis, on remarque un pigeonnier dont l'entrée est formée de deux plaques de schiste ajourées, qui s'inscrivent dans un arc surbaissé.

L'entrée ouest se distingue par son perron, avec les marches disposées harmonieusement en demi-

cercle. Un beau portail style Louis XV, au bois satiné par les ans et doté encore de son heurtoir s'ouvre sur la cour intérieure.

À l'extérieur, jouxtant l'escalier, on découvre une fontaine dont l'eau s'écoule dans une auge en granit. A côté, une cuve ronde avec sa large pierre plate servait autrefois à la lessive.

Après avoir été canalisée sous le chemin, l'eau se déverse dans un grand bassin rectangulaire bordé d'une margelle recouverte de dalles de schiste.

Il servait autrefois à recueillir l'eau qui alimentait tout un réseau de béals et de rigoles. Il permettait d'irriguer les prés situés au-dessous du mas.

Entrons dans la cour intérieure. Elle est fermée au couchant par un petit bâtiment avec au rez-de-chaussée deux espaces voûtés. Au fond du premier s'inscrit un four à pain, le second prolongé par une petite cour extérieure était à usage de porcherie (pourceur).

Un escalier extérieur permet d'accéder à l'étage devenu tardivement une étable pour les chèvres.

En face du portail, un escalier cavé dans un talus longe le casal où étaient logés les saisonniers. Il débouche sur un terre-plain réservé aux ruches creusées dans un tronc de châtaignier. Il est surplombé par un gigantesque tilleul et est bordé par un massif de buis où venaient se poser les essaims d'abeilles.

À partir de la cour d'entrée, on accède de plain-pied dans la salle dans la salle de la maison fougagne.

Au fond, on ne peut qu'admirer la monumentale cheminée de 7 mètres de large et de 1,80 mètres de profondeur. Sous son manteau une dizaine de personnes pouvaient prendre place à la veillée.

Sur le côté de la salle s'ouvre 'la patouille' avec sa voûte d'arête. L'évier en pierre (laigadier) est surmonté d'un verseur décoré de deux yeux et d'une bouche. Sur le bord, le traditionnel potager.

À l'autre extrémité de la grande salle, face à la cheminée, s'ouvre la fenêtre à meneaux qui permet de dater la construction du bâtiment aux environs de 1600.

Le pigeonnier et l'entrée ouest avec son perron et le portail donnant sur la cour intérieure.

dans l'œil du cyclone

●●●
La cour
intérieure et
la fontaine.

Derrière la cheminée, une pièce voûtée "la crote", havre de fraîcheur. La base des murs est taillée dans le schiste. Tout le long, des caniveaux collectent l'eau qui sourd lors des gros orages.

Cette pièce isole la grande salle de l'humidité, tout en servant de frigidaire. De gros crochets scellés au plafond permettent d'y suspendre les salaisons.

Les chambres se commandent. Certaines ont conservé leur plancher d'origine en lattes de châtaignier mal dégrossies.

Le deuxième étage était presque entièrement occupé par la magnanerie. Les nombreuses cheminées encastrées dans les murs témoignent de cette activité. Dans la pièce située au-dessus de la crote se trouvent de vastes placards à compartiments, en bois de châtaignier: les greniers. Ils sont fermés verticalement par des planchettes amovibles.



Au fur et à mesure que l'on prélevait le grain, on supprimait la planchette la plus haute. Certains de ces greniers étaient constitués d'un tronc d'arbre évidé jusqu'à la base.

Revenons à l'extérieur vers le levant. Une remise à charrette sépare une grande clède de la maison d'habitation. Une seconde clède existe encore en contrebas, de l'autre côté du chemin. Une troisième située au-dessus du mas a été rasée, il y a une dizaine d'années.

Dans le prolongement de la grande clède, un passage voûté permet d'accéder par des marches grossièrement taillées dans le schiste à une autre cour intérieure.

Au-dessus de cet escalier est aménagé une petite pièce appelée le "triset", c'est là que dormait le berger chargé de la surveillance du troupeau. Les brebis empruntaient l'escalier pour atteindre la bergerie située au premier niveau du bâtiment qui s'inscrit à l'angle du chemin.

Au-dessus de cette bergerie, le pailler tient toute la

longueur. Par derrière une rampe d'accès permet d'amener la charrette à hauteur du pailler, ce qui facilitait les manutentions.

Le mas du XIIIème siècle, d'après Daniel Travier, était situé au-dessus de l'ensemble des bâtiments actuels.

Les anciennes "pèdes" taillées dans le schiste subsistent encore. Lors du partage de 1895, certaines ont été réutilisées pour la construction d'une écurie, surmontée d'une grange. La porte de cette grange débouche sur une aire dallée. Une deuxième aire appelée l'airiel, en terre battue, la jouxte par en dessus.

Après la fontaine, le départ du chemin de Pénens a perdu sa galerie de treilles, "le treillat", qui faisait le charme de l'endroit.

Devant l'entrée de la cuisine actuelle, René Saix a sauvé une vieille treille, sous laquelle nous avons le plaisir de prendre nos repas pendant l'été.



Deux bâtiments caractéristiques complètent l'ensemble. Quatre cents mètres à l'ouest de la fontaine une très belle source voûtée, construite en 1854 recueille les eaux qui suintent le long des fissures d'un schiste. Une canalisation en plomb conduit l'eau jusqu'au mas.

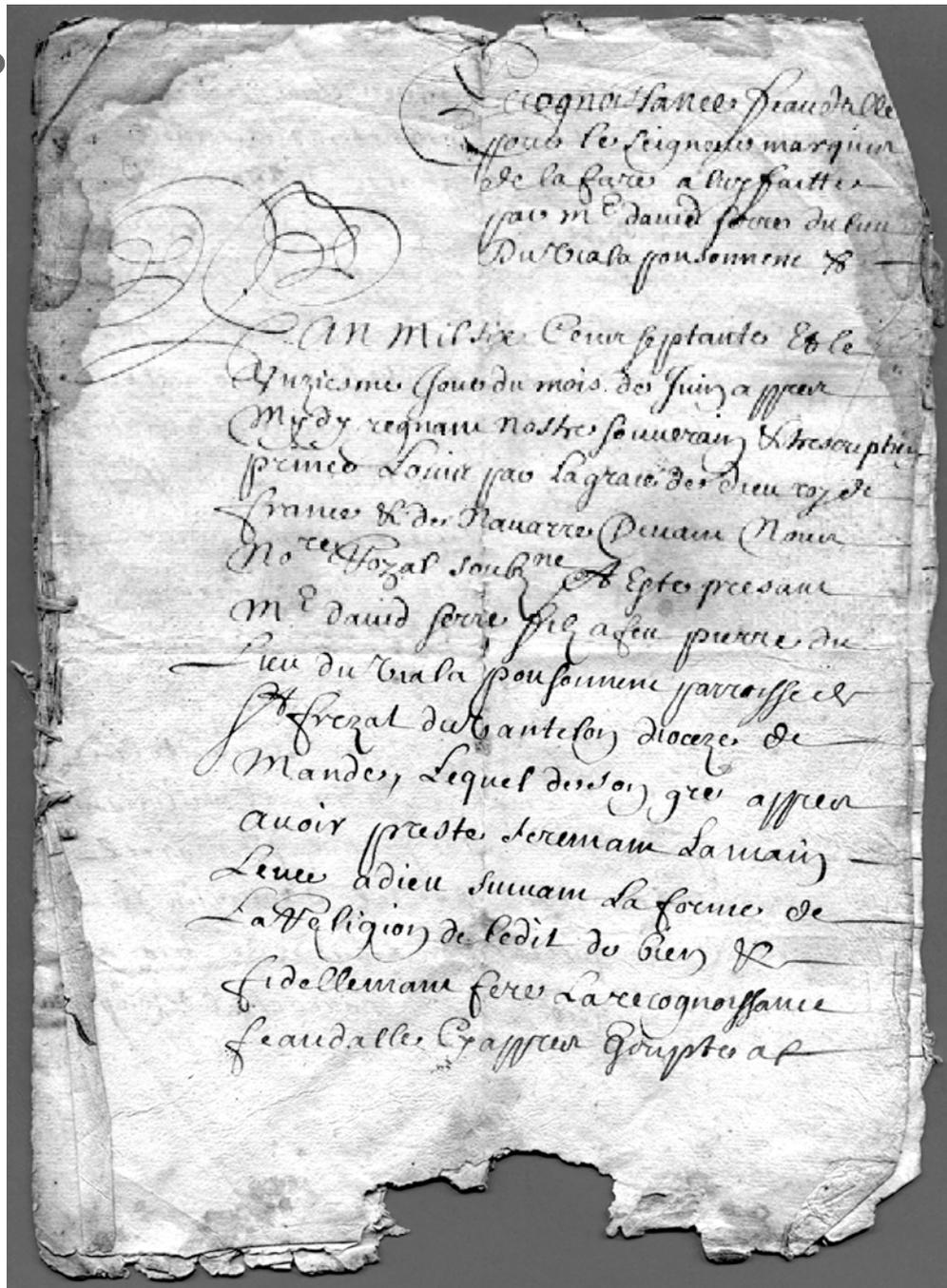
Au levant, un chemin charretier descend depuis d'Avès jusqu'au moulin de Foussat. L'inscription 1821 indique qu'il a été construit (ou reconstruit) sous la Restauration. L'eau des ruisseaux était emmagasinée dans une immense "boutade", récemment nettoyée en faisant appel à des "Contrats Verts". Il ne resterait plus qu'à remettre les meules en place et à trouver une turbine en état pour recommencer à broyer le seigle et les châtaignes sèches.

Une soixantaine d'hectares presque d'un seul tenant entoure le mas. Quelques échanges de parcelles restent à réaliser pour que l'ensemble de la propriété retrouve son unité.

Dans plusieurs documents du début du XIXème siècle, on trouve la curieuse mention de *campmas*.

Ainsi en 1808, Jean-Pierre Teissier prête 900 francs à Jacques Felgeirolles et prend en hypothèque la «*pièce campmas de sa métairie [du Viala Ponsonnenc] contenant maison, châtaigneraie, prés, jardins et fruitiers*».

Le nom de *campmas* apparaît comme un nom fossile qui remonterait au Moyen Age. Si on le rencontre assez souvent au XIème et XIIème siècle en Bas-Languedoc, il semble qu'il n'ait plus été usité par la suite. *Capmas* ou *campmas* aurait désigné un



Un peu d'histoire...

Vu d'en face, le mas, en réalité un *campmas*, offre l'aspect d'un hameau. C'est d'ailleurs ce qu'il fut jadis lorsque plusieurs familles y habitaient. Un fonds important d'archives familiales ainsi que de nombreuses sources parallèles permettent d'en reconstituer l'histoire.

Des reconnaissances féodales échelonnées du XIIIème au XVIIème siècle nous donnent les noms de

certains propriétaires, les Deleuze, les Girard, les Gibert (1), les Serre (2). C'est par les Serre que les Teissier vont faire leur apparition au Viala Ponsonnenc.

La plus ancienne reconnaissance féodale remonte à 1284.

Un *vidimus* du 2 septembre 1690, reproduisant un acte du 1 mars 1284, reçu par Bertrand Duprat notaire, mentionne une censive de 5 sols tournois au mas du Viala.

Reconnaissance féodale "Serre" 1670

dans l'œil du cyclone

●●●
La façade
vers le
"levant" avec
la fenêtre à
meneaux.

Il s'agit d'une reconnaissance féodale entre noble Guillaume de Randon et messire Arnaud, fils de feu Guillaume de Soulages, à raison de la reconnaissance de plusieurs fiefs que Guillaume de Randon prétendait lui être faite par le dit Arnaud. Ce dernier les tenait dudit Guillaume, tant au mas de Soulages qu'en plusieurs autres terroirs et mas situés dans les paroisses de Saint-Hilaire-de-Lavit et Saint-Frézal-de-Ventalon.

Les Teissier 1680 à 1868

La cheminée
"monumentale"

Pour cette famille, j'ai utilisé à de fréquentes reprises l'étude qui en a été faite par Raymond Vierre (3).

La famille Teissier a accaparé progressivement les maisons et les terres du campmas au détriment des autres habitants du lieu.

Henri Teissier, mon lointain ancêtre, est originaire de Soulages de la paroisse de Saint-Privat-de-Vallongue. En 1648, par l'intermédiaire de sa tante Jeanne Teissier, mariée, sans enfant, à David Serre, du Viala Ponsonnenc, il a hérité de la métairie de Cheyviels. Il y a habité et y a exercé la profession de chapelier. Il s'installera au Viala Ponsonnenc en 1680, où son oncle David Serre, bayle du seigneur de Valmale, lui a légué en 1679, tous les biens qu'il détenait en ce lieu.

Henri Teissier a du caractère. En 1685, le curé de la paroisse de Saint-Frézal-de-Ventalon a noté dans la marge du cahier d'abjuration que Henri Teissier refuse d'abjurer et empêche les autres de le faire (4).

N'ayant pas d'autre alternative, Henri Teissier accompagné de sa femme Isabeau Salles, de



son fils Hercule et de sa fille Madeleine font partie des trente quatre fugitifs de la paroisse de Saint-Frézal-de-Ventalon.

On retrouve leurs noms sur les listes de fugitifs en Allemagne.

Il faut noter que les Teissier sont aussi qualifiés de "riches" par le curé de Saint-Frézal-de-Ventalon.

Pendant leur absence, les possessions de la famille furent soit "affermées" soit

mises en régie.

Ainsi, "les fruits des biens d'Henri Teissier du Viala sont affermés aux dits Elzière, Paradis et Vielzeuf pour l'année 1686 moyennant cinquante livres".

Les fruits des biens d'Hercule Teissier évalués à trois mille livres "furent donnés en régie aux dits Paradis, Vielzeuf et Elzière".

Pour des raisons mal définies, Henri Teissier



réapparaît au Viala à la fin de l'année 1687.

Il reprend aussitôt ses acquisitions dans le voisinage.

Ainsi en 1688 David Hugon, du lieu de Conches à Saint-Frézal-de-Ventalon lui baille trois pièces de terre au Viala Ponsonnenc.

Hercule Teissier est de retour peu après son père. En 1691, il épouse Antoinette Ponsard, fille de Jean Ponsard et Jeanne Bonnet de Vimbouches.

Le 21 août 1696, Hercule Teissier acquitte le lods à messire Pierre de Gabriac "seigneur justicier du Viala Ponsonnenc". Ces droits concernent le rachat de pensions foncières sur le Viala Ponsonnenc aux veuves des deux frères Gibert, l'une habite Nîmes, l'autre Lasalle.

Le 29 avril 1700, David Hugon de Conches, vend à Hercule pour quatre années les cueillettes de fruits sur "la pièce de terre" appelée les Tombes au Viala Ponsonnenc. Après ils seront quittes, la dette étant ainsi apurée.

En 1703 apparaissent de nouvelles menaces avec la guerre des Camisards. Consciente du danger, Antoinette Ponsard, l'épouse d'Hercule fait son testament le 15 septembre 1703, peut-être avant de gagner le Pont-de-Monvert, lieu de rassemblement de la population de Saint-Frézal-de-Ventalon, dont les maisons



doivent être démolies.

Du 12 au 16 octobre 1703, les troupes royales procèdent "la démolition de Saint-Frézal". Apparemment sans que l'on sache pourquoi, les bâtiments du Viala seront épargnés.

Après ces troubles, les affaires reprennent. Le 14 janvier 1709, Madeleine Teissier, sœur d'Hercule, pour le remercier de ses bons services, lègue à son frère deux pièces de terre l'une s'appelle la Rouvière, l'autre la Bonisage. Peu après, Hercule rédige son testament. Son fils Jean devient son héritier universel. Aussitôt après Hercule convole en secondes noces avec Catherine Bertrand, fille du notaire Jean Bertrand et de Jeanne Pin qui résident à Cibillères, paroisse de Castagnols.

Le 5 juillet 1723, Hercule Teissier et son fils Jean baillent à titre d'arrentement perpétuel à Jean Bonnet, habitant du mas de Montcuq à Saint-Maurice-de

Ventalon "une petite méthérie consistant en une maison, cour, passage, aire ariel et coudert jardin, pred, terre labourive, devois, bois de faux (hêtres) et terre herme".

« moyennant la pension foncière et rente annuelle perpétuelle de vingt quatre livres, deux setiers de blé, seigle et marchand mesure de Pont-de-Monvert, la garde de septante bêtes à laine depuis le premier may inclus jusqu'à la Saint-Martin, savoir cinquante du premier may jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre) et autre vingt du jour de la Saint-Michel jusqu'au dit Saint-Martin faisant le nombre de septante bêtes ».

« le dit Bonnet et les siens à l'avenir seront tenus d'envoyer une paire de bœufs ou vaches avec un homme pour faire le dit labour dans ses entières terres labourives de sa dite méthérie... ».

Les vingt quatre livres seront payables à Pâques et les deux setiers seigle à la Saint-Michel.

Le passage voûté et la clède.





●●●
La source
voûtée

Le sieur Teissier se réserve "la pêche de son devois pour en faire à ses plaisirs et volontés".

Il ordonne aussi au dit Bonnet de construire un béal pour mener l'eau jusqu'au bout d'une pièce de terre et également de réparer la métairie.

L'acte a été fait et récité au mas de Lespinas, maison tenue par Pierre Jourdan. Le notaire loyal est Jean Pin de Saint Frézal de Ventalon (voir VDB N° 67).

Jean Teissier

Jean Teissier, fils d'Hercule, épouse en 1719 Marie Michel, fille de Pierre Michel, lieutenant-juge du Comté du Roure et de Nympe Labaume de Saint-Privat-de-Vallongue. Par la mère de Nympe Labaume, Marie est la descendante de l'autre branche des Teissier, installée à la Romigière ou le Cros à Saint Privat de Vallongue. En bon ménage, Jean Teissier

veille au bon recouvrement de ses pensions et de ses créances.

Le 22 janvier 1729, à sa requête, l'huissier Pelat, aux ordres du seigneur de Montclar, ordonne à Jacques Felgeirolles, habitant au Viala Ponsonnenc de régler une pension foncière que Jean Teissier a acquise de noble Félix de Fayet, héritier de feu Pierre de Gabriac, seigneur de Tignac. L'huissier donne trois jours à Jacques Felgeirolles pour s'exécuter en le menaçant de saisie sur ses biens.

Le 30 mars 1740, Jean Teissier arrente son domaine du Viala à Jean-Antoine Gibert, originaire de Saint-Maurice de Ventalon. Désormais Jean Teissier est crédité du titre de bourgeois.

Il s'agit d'un bail à mi-fruits dont la teneur est la suivante : "le Sieur Teissier se réserve sa maison ainsi qu'une petite grange et deux vignes, le dit Gibert jouira les entières maisons du Viala appelées de Gibert et d'une grange et les

écuries dépendants de la cazature.

Le dit Teissier se réserve des vignes, un pré, les châtaignes marrones ainsi que les châtaignes fraîches pour l'usage de sa maison. Il fera paître sa mule au couderc de dessous la maison.

Les fruits seront communs à savoir le blé de toute espèce par moitié, le vin de trois mesures en appartindra deux au Sieur Teissier, les châtaignes il en appartindra deux au dit Gibert de quatre mesures qui est le quart. Pour ce qui est du jardinage, le dit Gibert plantera et sèmera les jardins et lesquels produiront à la réserve des choux et blettes desquels le dit Teissier en prendra pour son usage. Antoine Gibert laissera les jardins complantés, la vigne commune taillée et non liée, les preds n'étant point nettoyés, ni les buaux (béals) creusés, demeurant le dit Sieur Teissier chargé de payer et acquitter, en son propre les entières charges des dits biens, la feuille des mûriers lui appartenant.

En troisième lieu que le dit Teissier comprend et entend que le dit Gibert jouisse des facultés qu'il a sur son domaine de Moncuq pour la garde de son troupeau en esté et automne et pour le labourage des terres baillées au dit Gibert en exécution du contrat passé à Jean Bonnet à condition qu'il nourrisse le laboureur et les bœufs au temps du travail.

En quatrième lieu le dit Sieur Teissier a délivré au dit Gibert ainsi qu'il en a convenu devant notaire et témoins les moutons, trois chèvres et cinq pourceaux au montant de la somme de cinq cent quarante cinq livres, quatorze sols.... "

Le 25 mars 1744, Pierre Jourdan, fils de Jean Jourdan et petit-fils de David

Jourdan, débiteur envers Jean Teissier, lui cède au Viala Ponsonnenc tous ses droits sur les biens de feux Jourdan et Pierre Gibert ses ancêtres.

En 1750, ce bel édifice menace de s'écrouler. Jean Teissier a-t-il été victime d'un voisin malveillant ?

Le 13 octobre 1749, la maréchaussée envahit son jardin et saisit cent soixante quatorze pieds de faux-tabac. Jean est condamné par le juge du tabac d'Alais à une amende de trois mille livres. Somme qui sera ramenée à cent quatre vingt quatre livres en 1750.

Il est probable que Jean Teissier s'est défendu en mentionnant sa profession de Maître-Pharmacien. Je possède son recueil manuscrit de recettes pour guérir toutes sortes de maux, aussi bien pour les humains que pour les animaux. Plusieurs clystères figurent encore dans ma collection personnelle.

A la même époque Jean Teissier, veuf depuis un certain temps, convole en secondes noces avec Françoise Chabrol du Salson (Saint Frézal de Ventalon).

Quelques années plus tard, André Pinet, le successeur du père Louis Pinet est condamné à payer à Jean Teissier, les frais de "drogues, médicaments et voyages au Salson" engagés par la maladie du défunt berger.

En 1752, Jean Teissier doit au Sieur Jean Elzière la somme qu'il lui a prêtée pour l'apprentissage de son fils Jean-Hercule chez le Sieur Silhol à Saint-Ambroix.

Le 9 janvier 1760, un huissier est envoyé par le Sieur David Layre de Soleyrols paroisse de Castagnols pour forcer Jean Teissier à payer la somme de mille cent cinquante et un une livres, suite à deux



obligations.

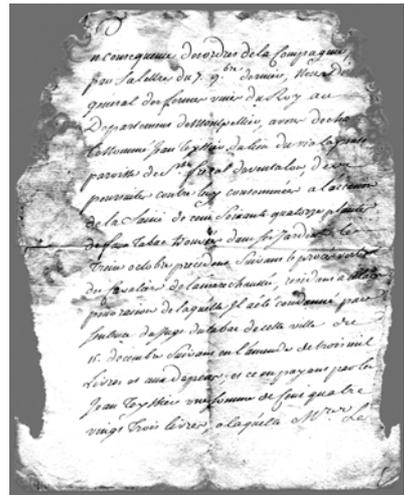
Parallèlement les tensions persistent entre les différents habitants du Viala Ponsonnenc.

Le 10 août 1769, Jean Teissier mande l'huissier chez son proche voisin le Sieur Jean- Pierre Vidal. Celui-ci se "fait fort d'un droit de puisage dans des béals" pour arroser ses jardins de la Mazade. Jean lui conteste en particulier l'utilisation d'un certain béal et le fait d'arroser "au-delà de son temps".

Le 5 juin 1773, Jean-Pierre Vidal, bourgeois du Viala Ponsonnenc contre attaque en envoyant à son tour l'huissier chez son voisin pour un billet non réglé par Jean Teissier et par Pierre Teissier son fils.

La longue existence de Jean Teissier est marquée par une période assez faste jusqu'en 1749, suivie d'une période plus difficile à cause d'ennuis financiers. Toutefois les biens ne seront pas obérés grâce à la solidarité familiale. (À suivre...)

Cécile CÉMENT- PARIS



André Pinet doit payer à Jean Teissier les "frais de drogues (...) engagés par la maladie du défunt berger". Le 13 octobre 1749, la maréchaussée (...) saisit cent soixante quatre pieds de faux-tabac.

La majorité des informations publiées dans cet article est tirée du fonds d'archives familiales Teissier-Paris. Pour les autres apports, je donne la référence de la source à laquelle j'ai puisé.

- 1) Archives départementales du Gard 2E 2355, notaire Dautun (1518 - 1521). Reconnaissance féodale des Girard: 25 pièces de terre et un mas au Viala Ponsonnenc.
- 2) Raymond Vierre: le Gibert. Familles cévenoles 1. Association des chercheurs et généalogistes des Cévennes.
- 3) Raymond Vierre: généalogie en Cévennes novembre 2000 N° 50.
- 4) Archives départementales de l'Hérault: C 280.

bise-art, blizart.....

... Une galerie d'art à Masméjean ?

Non, non, vous ne rêvez pas... c'est un peu insolite, mais elle existe bien !



et "la galerie de l'arbre seul" à Masméjean

En roulant sur la D998 vers le Pont de Montvert au lieu dit: "La Baraquette", vous tournez à droite sur la route qui mène à Gourdouze et là, au premier village - Masméjean - sur le haut, vous découvrez avec surprise et étonnement, l'existence d'une galerie de

peinture !!! Non, non, vous ne rêvez pas... Vous êtes devant la galerie de "l'Arbre Seul" ! Laïd Arif habite et anime ce lieu. j'ai décidé de le rencontrer.

En plein mois d'août et sa sécheresse, le lieu est agréable. L'air est frais, le vent léger, le paysage superbe... On

perçoit une sensation physique très agréable.

Laïd me reçoit sur sa terrasse devant la galerie. Autour du café de bienvenue, je vais essayer de percer les secrets du "pourquoi et comment" existe une galerie d'art dans ce lieu insolite où l'on ne s'y attend pas du tout.



Roland: *Quand es-tu venu dans les Cévennes pour la première fois ?*

Laïd: Je suis originaire de la région de Marseille et je suis venu pour la première fois à Chamborigaud en 1975 pour faire une colonie de vacances au château de Crouzas. Puis, à partir de 1977 je suis venu, pour l'enfance ouvrière au grand air, en alternance dans les colonies de Masméjean et Massufret.

Ça a été un flash !... J'ai craqué...!

R: *Mais tu as craqué sur quoi ?*

L: Sur le paysage et les habitants. En 1982 les colonies ont fermé et moi, j'ai continué à venir. À l'époque, je ne pensais pas du tout venir m'installer ici et y vivre.

R: *En quelle année as-tu fait le pas ?*

L: En 1986 j'étais étudiant et je naviguais entre la Toscane et la Lozère. Ce sont deux pays très forts en nature. En 1988, d'un coup, j'ai décidé que ce serait en Lozère, ici, que je vivrai. J'ai fini mon doctorat, puis pendant deux ans j'ai sillonné les

quatre coins de l'Europe et de l'Afrique où je vendais des lasers dans le domaine médical. Mais presque tous les week-ends, je revenais ici, j'étais accroché ! Après ces deux années, je suis rentré dans l'enseignement. Là je travaillais à côté de Mende... Pour moi, c'était normal !

R: *Et la colonie de Masméjean ?*

L: Je l'ai achetée en 1990 avec mon frère. En 1986 il était tombé 3 mètres de neige et une partie du toit s'est écroulé. Le bâtiment était délabré !

R: *Avais-tu déjà l'idée de la galerie ?*

L: Pas du tout. Je voulais accueillir du monde, des artistes. Je n'avais pas d'idées précises. Je ne connaissais que très peu les peintres. la première année, j'ai accueilli un groupe de musiciens marseillais dirigé par Jo Corbeau ! J'avais deux passions: la nature et la musique.

R: *Comment est arrivé ton intérêt pour les arts plastiques et la peinture ?*

L: C'est arrivé avec les gens que j'ai rencontrés. J'avais une formation scientifique. J'ai fait un doctorat sur les rayons lasers, je me suis donc intéressé à la lumière. La lumière atterrit sur un substrat, quelque chose que l'on voit et t'est renvoyée. Au début j'étais passionné par l'aspect physique et puis, logiquement j'ai basculé sur l'attrait du support... la couleur !

Un jour, j'ai regardé un tableau peint et j'ai ressenti des choses ! Puis, dans ce canton du Pont de Montvert, j'ai rencontré des gens qui travaillent la matière et s'y intéressaient. Que ce soit un paysan qui travaille la terre, le forestier le bois, le maçon la pierre... Je ressentais cet intérêt pour la matière. Tout cela m'a sensibilisé, c'est à dire rendu sensible à la matière et à la couleur ! C'est en venant vivre ici que tous ces sens se sont éveillés en moi.

"Je vois venir toutes sortes de gens; il suffit d'être ouvert, sensible..."



bise-art, blizart.....



●●● R: *Ces sens venaient de la nature ?*
L: Absolument ! Quand j'habitais en ville, j'avais complètement occulté tout ça. Ici, je retrouvais le rythme des saisons, le schiste, le granit du Mont-Lozère, les couleurs...
R: *Comment l'idée de la galerie est-elle venue ?*
L: Il y a cinq ans j'ai rencontré Wilfried Prager (un tchèque) qui avait acheté une maison à Gourdouze. Il m'a invité à Pragues et on parlait peinture. Sur place, dans le hameau, LNA m'incitait à faire une galerie.... Je n'y pensais pas encore...!
R: *En fait, l'idée de la galerie t'a été soufflée !*
L: Oui. C'est un milieu que je ne connaissais pas. Petit à petit j'ai découvert le monde des artistes, c'était passionnant !
R: *Pourquoi passionnant ?*
L: Parce que c'est un milieu qui n'avait aucun rapport avec ce que je connaissais alors.

'Quand je suis devant une œuvre d'art je suis dans un champ émotionnel. Je suis dans un état différent du quotidien...'

J'étais plutôt matérialiste, pragmatique. Ils m'ont apporté le rêve, le surréalisme... Une autre façon de percevoir les choses et la vie. Je ne savais pas qu'il y avait des gens capables de vivre comme ça. Le fait de vivre sur place me permettait de prendre du recul et m'encourageait à ouvrir cette galerie.

R: *Quand as-tu ouvert ?*

L: En 2001. La première exposition réunissait les peintres du canton, elle a eu beaucoup de succès. Puis j'ai fait la même chose avec les photographes du canton. Ça marchait bien.... je ne savais pas trop où j'allais ! Je me suis dit: "fais-toi plaisir !". Et puis j'avais ma maison décorée superbement ! (Laïd rit aux éclats). Puis j'ai eu plein de retours positifs qui m'ont encouragé. Un couple de personnes âgées m'a dit: "tu sais, Laïd, ta galerie fait partie de nos visites, maintenant !".... C'est touchant, ça fait plaisir ! En

tant qu'organisateur, je découvrais un nouveau point de vue.

R: *As-tu eu des problèmes ?*

L: Des voisins, résidents secondaires, se sont plaint du bruit et m'ont reproché de faire venir des gens à Masméjean !

R: *Ah oui ! Ces fameuses "idées toutes faites" !*

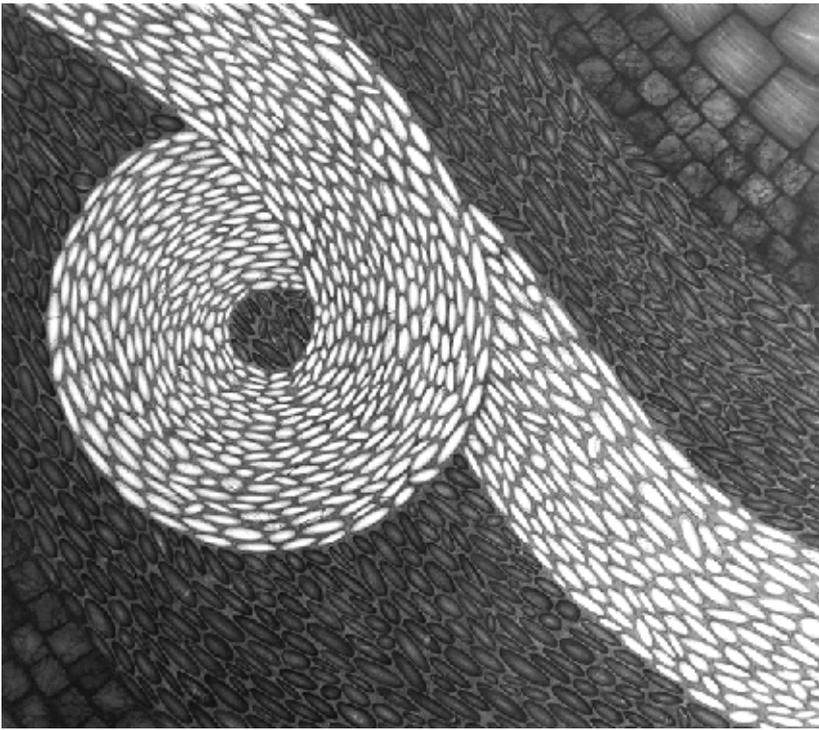
L: Ils ne sont jamais venus en discuter avec moi. Mais j'ai eu une grosse satisfaction: notre maire, Marinette, a tranché dans le sens des gens qui vivent là. Elle leur a expliqué que l'on avait besoin de cette vie.

R: *Qui as-tu exposé ?*

L: Miloslav Moucha; c'est un grand privilège (c'est un des plus grands peintres tchèques actuel). Wilfried Prager (qui est un peu son élève); Maurice Laurent, Lattier (peintre nîmois), Alain Gilles. Des peintres locaux aussi: LNA, Maryse Grégoire, Jean-Luc Pantel, Alain Pantel (qui a exposé cet été au temple du Pont de Montvert). Il y a eu l'exposition de Jean-Marc Dugas (suite à sa résidence sur le canton) qui a eu un gros succès. Et cet été, en collaboration avec la galerie, Mathieu de Lyon, Michel Poirisse et Jacques Decker.

R: *Plus personnellement, que représente pour toi l'art et les arts plastiques en particulier ?*

L: Quand je suis devant une œuvre d'art, je suis dans un champ émotionnel. Je suis dans un état différent du quotidien. La performance technique m'intéresse moins, je suis plus sensible au renvoi émotionnel. C'est une connaissance des autres à travers l'objet. j'ai un décryptage personnel (comme



chacun), je reçois des informations et ça me permet de mieux comprendre l'autre, une partie de l'autre.

Là, je pense à la culture de tous les pays. Je pense que l'art, la culture, sont peut-être une solution à ce qui se passe à l'heure actuelle dans le monde. Pour mieux se connaître, l'art est le meilleur des vecteurs ! Si on pouvait se comprendre à travers l'art, on vivrait dans un autre univers ! L'art m'a

touché pour ça !

R: *Tout le monde est-il touché par l'art ?*

L: Non, pas tout le monde... c'est difficile. Parfois on me dit que viennent à ma galerie les gens d'un certain "esprit". Je ne le crois pas, par expérience. Quand on me dit que pour venir à ma galerie il faut de la culture, être intelligent... c'est pas vrai ! De fait, je vois venir toutes sortes

de gens, il suffit d'être ouvert, sensible. J'ai vu un gamin de 16 ans en difficulté, qui fait un B.P. de soudure, rester une heure devant un tableau de Moucha et trois heures à l'expo !

R: *Comment fais-tu ta "communication" ?*

L: C'est difficile. J'affiche beaucoup. Je tente d'en parler beaucoup. Aux gens, dans les mairies, les villages...

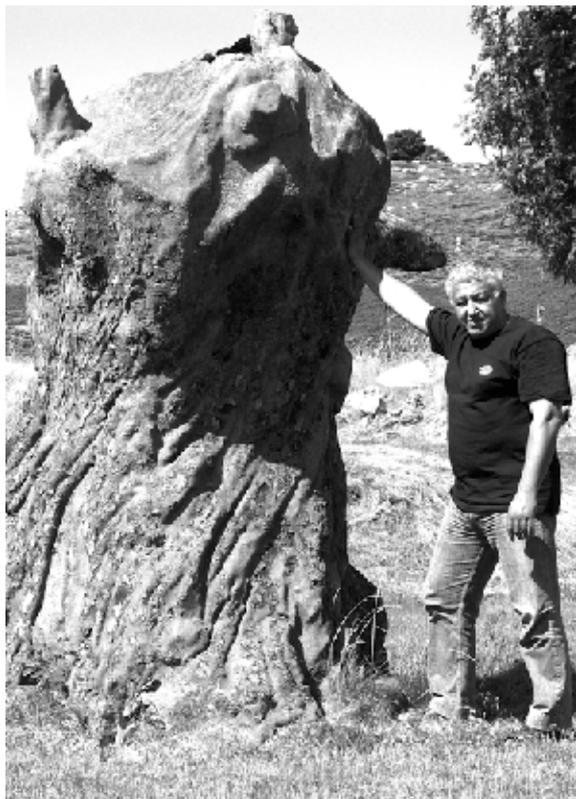
R: *Comment expliques-tu les avis contraires (beau, pas beau) devant un même tableau ?*

L: C'est difficile... En écoutant les retours des critiques je dirais que leurs réactions dépendent de leur vie... de la manière d'aller chercher l'intérieur d'eux-même, des informations sur ce qu'ils ont vécu.

Certains auront l'amour de la matière, d'autres seront plus conceptuels. Il y a toujours une référence par rapport à quelque chose.



bise-art, blizart.....



émotions et réflexions.

R: *Qu'amène la réflexion en plus, par rapport à l'émotion?*

L: Comme j'ai une formation scientifique, j'ai appris à douter... Quand je vois quelque chose de compliqué, j'essaie d'aller au delà !

R: *C'est quoi cet au delà du beau ?*

L: L'aspect philosophique, la solitude, la notion de vide... Pourquoi il y a autant de vide dans un tableau ? La quête, c'est ça: qu'a voulu dire l'artiste ? L'œuvre est le miroir de l'artiste. En regardant cette œuvre, on doit savoir ce qu'il ressent. Est-ce la même chose que mon propre ressenti ?

R: *Envisages-tu une société sans art ?*

L: NON ! (C'est net et catégorique).

R: *Au cours de la longue histoire des arts (avec tant de variétés), vois-tu une constante?*

L: Oui, le besoin chez les hommes de la représentation. Une manière de photographier l'instantané. À notre époque, c'est difficile il y a tellement de



moyens d'information qu'il n'y a que l'art qui peut amener une note ou un point de vue différent (c'est à dire l'information à travers l'humeur de l'artiste).

R: *Les cavernes peintes par les hommes, ne sont-elles pas les premières galeries ? Et pourquoi ces hommes peignaient-ils dans le noir ?*

L: C'est paradoxal ! Dans le noir on ne voit pas les couleurs. Ils avaient sûrement des torches. Ils faisaient référence à la beauté de la nature et peignaient peut-être pour se différencier de l'animal, se distinguer. C'était

●●●
"Certains diront: "ça me plaît!", d'autres essayeront de se poser la question: "pourquoi ça me plaît?"

R: *Le jugement artistique serait-il lié à l'éducation culturelle (et pas seulement à l'éducation scolaire ou universitaire) ?*

L: Oui ! À l'éducation d'une façon générale... "Je renvoie ce qu'on me donne" ! Les gens qui n'ont pas de culture artistique disent souvent: "ça me parle !". À la galerie on propose, chaque année, des choses différentes. Il faut que ce soit un lieu de rencontre, avec peut-être la prétention d'être un lieu de réflexions... Certains diront: "ça me plaît!"; d'autres essayeront de se poser la question du "pourquoi ça me plaît ?".

R: *Crois-tu que la peinture, la sculpture, s'adressent à tout le monde ?*

L: Oui, à tout le monde... Mais je constate qu'il y a très peu de gens qui viennent. Que dois-je en déduire ? (éclats de rire). Il y a des gens qui font l'effort de venir, d'autres non ! C'est un lieu où l'on peut avoir

peut-être une première écriture... un langage, peut-être le besoin déjà de retranscrire ce qu'ils ressentaient comme beau ? Ils le faisaient probablement inconsciemment.

R: *Revenons aux couleurs, à la lumière...*

L: C'est ce qui a amené à la peinture. Je continue à travailler sur la lumière (sur la table un livre "traîne": un traité de couleurs). J'ai travaillé il y a longtemps sur la lumière issue du laser. Donc j'ai appris la théorie et j'ai eu de longues discussions avec des peintres. Ils ont une perception de la lumière telle que moi je l'avais apprise à l'université; et eux, sans formation scientifique, l'ont ressentie. Leur approche était la même que celle des scientifiques. Cela m'a perturbé: comment ont-ils pu en arriver là ? D'un côté la perception des vibrations, des ondes, des photons... Par contre l'effet de la lumière sur le substrat, les peintres l'ont très bien compris !

R: *En fait, la couleur, c'est un renvoi ?*

L: Oui, une peinture c'est ce qu'on te renvoie. On ne fait que recevoir les lumières qui sont réfléchies. C'est compliqué: il y a la couleur physique qui est renvoyée, la couleur biologique - celle que tu perçois -, la couleur chimique - le mélange des poudres, des pigments -, etc... On peut parler aussi de l'influence de la couleur sur le comportement. Chaque couleur a une fonction. D'où l'importance de la décoration.

R: *L'être humain peut aller dans la nature... Il y a des formes, des ambiances... Il en éprouve des émotions. Est-ce*



que l'art ne serait pas ce regard ? C'est à dire ce que l'on reçoit. L'art ne serait-il pas plus capable de recevoir que de faire ?

L: Moi je dis que c'est les deux: celui qui fait et celui qui reçoit. Je le vois de manière plus technique: quand je parle de lumière et de substrat, c'est exactement ça, la troisième chose est la personne qui reçoit.

Si je ressens quelque chose... je dis que c'est une œuvre d'art faite par un artiste ! On en arrive à l'art contemporain, l'art conceptuel. Je me pose des questions: est-ce que l'art a changé ? Peut-être que mon éducation a fait que je suis plus sensible aux impressionnistes qu'à l'art conceptuel contemporain. Je dis: "ce n'est pas de l'art"... et j'ai tort !

R: *Pourquoi notre société actuelle consacre-t-elle si peu d'espace à l'art ? Alors que l'art procure du plaisir, donc du bonheur...*

L: En enseignement professionnel, il y a une heure d'art plastique par semaine. C'est peu, c'est politique. L'art amène à réfléchir, donc ça dérange. La réflexion au quotidien peut amener la

révolte ! Il faut que le peuple ne comprenne pas. On s'arrange pour que l'art ne s'adresse qu'à une élite.

R: *Que rajouter ?*

L: J'aimerais y consacrer plus de temps. Pour faire des expos de qualité, il faut y consacrer du temps. C'est passionnant; j'ai connu un tas de gens très différents. L'art permet la communication. J'aimerais avoir plus de visiteurs, bien sûr!

R: *As-tu un message pour les lecteurs du "Vent des Bancelles" ?*

L: Oui ! Qu'ils viennent voir mes expos (éclats de rire) ! Dites-le à vos amis. Je suis prêt à vous accueillir. Venez à Masméjean: vous pouvez manger (2 lieux), vous pouvez vous balader et venir me voir... De quoi faire une belle journée!

Oui, assurément, quand il y a des expositions, il faut aller voir cette galerie de l'Arbre Seul. Cette visite sera toujours un enrichissement !

On souhaite à Laïd, qui prend seul tous les risques, beaucoup de succès.

Il le mérite ! ■

Propos recueillis par Roland

souffle de l'école

Les élèves de l'école des Abrits sont allés deux demi-journées au Lauzas, accueillis par Pierrette Coudert...



Deux jours au Lauzas

Autour d'une table, nous étudions la carte IGN

Les terrasses (bancels)

Un trinquat

Le paysage :

Les terrasses ont été construites par l'homme il y a plus de 100 ans pour faire face à la pente et aux fortes pluies. Les hommes y cultivaient des vignes, des pois chiche, des lentilles, des légumes... Il y en avait partout autour des mas (à la place des résineux).

Les trinquats sont des



tranchées en pierre qui servaient à amener l'eau de pluie dans le ruisseau sans détruire les terrasses.



On trouve les béals à côté des ruisseaux, ils servaient



à amener l'eau vers les moulins et pour arroser les cultures.

Les *gourgues* sont des bassins placés avant les béals qui servaient à garder l'eau de pluie qui après coule dans les béals.

Les *calades* servent à retenir la terre quand il pleut et les pierres sont placées verticalement :

Les *meules* des moulins servaient à écraser les céréales.

La *clède* est une espèce de petite maison où l'on fait sécher les châtaignes et qui font ensuite des badganes.

Une *clède* est toujours composée de deux étages. Le premier étage sert à faire le feu pour faire sécher les châtaignes. Le deuxième étage sert à poser les châtaignes. ■

Cassandra, Mélina, Maëlle et Charlotte Lombard

L'histoire :

Au XVIème siècle il y avait des guerres de religions entre les protestants et les catholiques mais grâce au roi Henri IV qui a promulgué l'Édit de Nantes, la guerre a cessé .

Mais le roi Louis XIV l'a révoqué en 1685 et il y a eu

des conflits.

De 1702 à 1705 en Cévennes il y a eu la guerre des Camisards (les Camisards se reconnaissaient à leurs chemises blanches car *camisa* veut dire chemise en occitan).

Tout a commencé au Pont de Montvert un abé du nom de Chaila n'était pas gentil avec les protestants. Il avait emprisonné des jeunes protestants. D'autres protestants lui demandèrent de les libérer mais il refusa. Alors un soir des jeunes se retrouvèrent pour aller tuer l'abbé de Chaila. C'est à partir de ce jour que la guerre des camisards a commencé.

C'est pour ça qu'ils ont construit les mas comme ça : il y a une cour intérieure pour voir arriver les gens sans être vu et toutes les pièces sans exception communiquent pour que les camisards puissent s'échapper facilement.

En novembre 1787 le roi Louis XVI prit un Édit de Tolérance. Les protestants reçurent un état civile et des droits (sauf l'enseignement par exemple). ■

Morgane, David, Myriam et Lucile

La roche :

Le schiste est une roche

le mica et le quartz. Le mica est un minéral qui brille, et le quartz est la roche la plus dure après le diamant.

C'est une roche imperméable où l'eau ruisselle et emporte très facilement la terre et les pierres lors des grosses pluies. Le schiste servait à fabriquer des lauzes. Les lauzes sont des pierres taillées a la main comme des tuiles. Aujourd'hui on les taille à la machine. Le mot *Lauzas* vient de lauze. ■

Benjamin et Charlotte Landurant

La végétation :

Avant les châtaigniers étaient bien entretenus. Mais aujourd'hui ils ont deux maladies qui s'appellent l'encre et l'endothia. Quand un châtaignier a l'endothia, il y a une grosse boule qui n'arrête pas de grossir et cela fait tomber l'arbre.

Un ancien a dit un jour à Pierrette : « les châtaigniers meurent car on ne les aime plus ». Ils vont mourir car on ne s'occupe plus d'eux. Les résineux ont été plantés après la seconde guerre mondiale.

Les feuillus ont des feuilles, ils les perdent à l'automne. Ils ont un feuillage caduque sauf le chêne vert qui ne les perd pas.

Les résineux ont des aiguilles ils ne les perdent pas. Ils ont un feuillage persistant sauf le mélèze qui perd ses aiguilles. ■

Cassandra, Sarah , Benjamin

De gauche à droite et de haut en bas :
- Le câble
- La calade
- Le mas
- Le pont à deux voûtes
- Le Dourdon

Eliane PETIT a relevé pour nous, dans une bibliothèque scolaire, ce texte - d'auteur inconnu - datant des années 1966.



Saint Andéol de Clerguemort: rêve ou réalité ?

Il y a pour moi deux "Lozère"

Forêts, rochers, ruisseaux de la Canourgue au Collet de Dèze, j'ai marché et traversé toutes les zones de végétation: du Causse de Sauveterre aride et désolé, aux Cévennes vertes et secrètes avec leurs châtaigniers tutélaires. J'ai pénétré dans les Cévennes et cassé une croûte plantureuse

avec un petit "tavel" comme ça au village de Cassagnas.

J'ai rejoint Paris pour y gagner "L'entrecôte". Mais chaque jour dans le métro, au snack, au self-service où hurlent les juke-box tandis que des fans en blue-jean mâchent des hot-dogs en buvant des cocas, je suis absent l'œil vide et la moustache inerte.

Je vis là-bas dans ma propriété lozérienne; la seule chose qui me chagrine c'est qu'elle ne m'appartient pas.

J'ouvris mon dictionnaire des communes: *Saint-Andéol de Clerguemort*. Bigre ! Ce nom m'entra dans l'œil, dans le crâne comme un mystérieux appel! Voilà, me dis-je, un village où il doit faire bon vivre. Je lus, c'étais



prometteur: "pas de poste (seulement une cabine publique de téléphone) pas de gare et pour toute la commune 68 habitants". J'en rêvais toute la nuit... Et le lendemain, je me procurais un bottin de Lozère.

Jugez-en:

"Saint Andéol; arrondissement Florac; canton Pont de Montvert; 68 habitants; gare: St Cécile d'Andorge à 8 km; poste: le Collet de Dèze à 6 km; altitude: 500 m; 45 km de Florac; fête en août (le 15); mairie: A. DELEUZE; instituteur: BLANCHEMIN; curé: celui de Vialas; ébéniste: FELGEROLLES Alfred; café: FELGEROLLES A.; Tabac: FELGEROLLES Numa".

68 habitants dans l'agglomération avec un café, un hameau, le Cros, téléphone. Un ébéniste, un tabac, tenus

sans doute par trois parents... Heureux pays ! Sages gens! Apparemment inconnus de l'Univers, ignorés même de "L'Auvergnat de Paris" dont les colonnes sont muettes sur Saint Andéol.

C'est donc là que je me retrouve lorsque la vie monotone me presse de toutes parts, que le téléphone sans arrêt sonne, que je me retrouve au bar à néon du coin du boulevard cotoyant sans cesse des gens qui courent à leurs travaux obscurs et peut-être important dans des bureaux climatisés sans air, sans soleil, sans vie enfin.

Quand j'ai du dégoût de cette artificielle agitationon parisienne, c'est Saint-Andéol que je me retrouve. J'y range dans une vieille maison en pierre de taille quelques livres,

ma réserve de tabac et, sifflant mon chien, je pars faire une longue promenade à travers les taillis, mains aux poches, pipe au bec, barbe au vent, humant l'odeur des feuilles mortes ou des sapins éternels.

Il faut que chaque citoyen ait son St Andéol, même idéal comme le mien puisque je n'y suis jamais allé; il faut se ressourcer dans nos villages pour ne pas devenir d'anonymes déracinés.

D'ailleurs bien que je le rêve, il n'existe peut-être pas comme je me le recrée.

En tout cas j'irais bientôt "pour vrai" quelques jours et s'il y a une vieille maison pas trop chère, je deviendrai un calme administré de Monsieur Deleuze et j'irai boire à la santé des cévenols. ■

Texte proposé par Eliane

Le Pré Neuf
en 1923 et
1971

atmosphère paisible

Depuis la rentrée scolaire 2005, l'apprentissage de "La Marseillaise" est rendu obligatoire dans les écoles élémentaires... Les paroles ne seraient-elles pas un peu... "décalées" ? Allez, un peu d'histoire nous fera comprendre dans quel contexte elles furent écrites.

Aux armes, citoyens !



"La guerre est finie...". Cet article, paru dans le Vent des Bancelles n°67 a fait réagir plusieurs lecteurs. Ils se plaignent particulièrement du texte de l'hymne national : "La Marseillaise". Ils trouvent le texte sanglant, belliqueux, raciste et séditieux. Ces lecteurs regrettent évidemment l'apprentissage obligatoire de "La Marseillaise" dans les écoles élémentaires. Les idées dérangeantes retrouvables dans le refrain, les douze couplets et le couplet des enfants sont entre autres : *"Qu'un sang impur abreuve nos sillons... L'étendard sanglant est levé... Ils viennent jusque dans vos bras égorger vos fils, vos compagnes... Que veut cette horde d'esclaves, de traîtres, de rois conjurés ? Pour qui ces ignobles entraves, ces fers dès longtemps préparés ? S'ils tombent, nos jeunes héros, la terre en produira de nouveaux contre vous, tous, prêt à se battre"*.

Afin de comprendre la "création" du texte, il suffit de connaître l'histoire de *La Marseillaise*.

Suite à la déclaration de guerre le 20 avril 1792, à l'empereur d'Autriche et plus tard au roi de Prusse, Rouget de Lisle est en garnison à

Strasbourg. Il fait partie du bataillon « Les enfants de la Patrie ». Le capitaine Rouget de Lisle, poète et violoniste amateur, est déjà connu pour son «Hymne à la Liberté». Le 25 avril 1792, Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg, sa femme et les généraux de l'armée du Rhin lui demandent de composer un «chant de guerre » pour encourager les troupes. Pendant la nuit, le capitaine compose le «Chant de guerre pour l'armée du Rhin». Il s'inspire d'une affiche des Amis de la Constitution, diffusée dans Strasbourg le 25 avril. Cette affiche commençait par les paroles : « Aux armes citoyens! L'étendard de la guerre est déployé : le signal est donné. Aux armes ! ».

Le 29 avril 1792, ce chant de guerre fut interprété publiquement à Strasbourg par la Garde Nationale devant huit bataillons. Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin arriva jusqu'au sud de la France et fut chanté lors d'un banquet à Marseille le 22 juin 1792. Une fois de plus l'hymne de l'armée du Rhin fut accueilli avec enthousiasme. Ainsi le lendemain les journaux marseillais publièrent les paroles et la musique. Tout en se rendant à Paris, les fédérés marseillais qui s'étaient unis au bataillon de Montpellier le chantèrent en continu. Des volontaires se joignirent à eux et grossirent la troupe. Ils arrivèrent le 30 juillet 1792 pour s'installer et prendre garnison au faubourg Poissonnière. Le bataillon de Fédérés marseillais entra à Paris et participa à l'insurrection du palais des Tuileries le 10 août 1792 en chantant ce chant de guerre révolutionnaire, d'où le nom de « Marseillaise ».

Lors de l'anniversaire de la prise de la Bastille, La Marseillaise fut décrétée chant national par la Convention du 14 juillet 1795. Ce chant fut proscrit sous tous les régimes autoritaires de l'Empire et de la Restauration, puis est remis en voleur lors des Trois Glorieuses, le 27, 28 et 29 juillet 1830. La Marseillaise est reconnue comme hymne national par la loi du 14 février 1879 sous la IIIème République et est chantée dans les écoles. En 1887, le Ministère de la guerre en approuve une version solennelle après l'appréciation d'une commission formée de musiciens professionnels. Le statut d'hymne national de La Marseillaise est de nouveau confirmé dans les constitutions de 1946 et 1958. Sous son mandat de Président de la République française, Valéry Giscard d'Estaing a fait diminuer le tempo de La Marseillaise afin d'atteindre le rythme original. Depuis la rentrée en septembre 2005, l'apprentissage de La Marseillaise est obligatoire dans les écoles élémentaires.

Je veux bien achever cet article en citant la proposition d'un député français qui souhaite ajouter un couplet moins « guerrier » à l'hymne national français:
« Allons enfants de nos vingt-cinq pays, une ère nouvelle est arrivée.

Dans le ciel de l'Europe unie, flotte le drapeau étoilé, flotte le drapeau étoilé.

Souvenons-nous du temps naguère, qui nous a tant déchirés.

Et demain plus jamais la guerre, mais de l'amitié et la paix ».

Avec ce nouveau refrain:



« Aux peuples de la terre,
 Ouvrons tout grand nos
 coeurs,
 Ensemble, faisons naître un
 monde meilleur ».

Hubert PORREZ

Précisions

L'enthousiasme des marseillais a été communicatif. Ce sont eux qui venaient du plus loin. D'où une admiration pour ce bel élan patriotique. le chant de l'Armée du Rhin a été baptisé de ce fait "La Marseillaise" et est devenu l'hymne national.

Au cours de mes voyages, j'ai pu constater avec malaise que:

- Aux USA, les étudiants ne commencent jamais les cours sans chanter leur hymne, la main sur le cœur.

- En Autriche, dans les bierstubes (cafés). les buveurs déjà

Regain de souffle ,

Une année passée riche... Et que nous réserve le futur ?



Les animations passées et à venir !

Et voilà ! une année passée riche en animations : atelier de Noël, bal folk, soirée irlandaise sans compter le vaste programme « belles plantes sauvages et cultivées » : (4 sorties et une conférence pour les adultes et 8 journées pour les enfants, une ballade contée et une expo de nos œuvres pendant 4 jours avec une moyenne d'une dizaine de participants par atelier) nous poursuivons cette année, pour le plaisir, notre programme avec à nouveau des sorties et des ateliers pour les adultes et les enfants. La plante, l'eau et nous : ce sera le thème commun à toutes les activités : 4 journées pour les enfants aux vacances de Février et de Pâques et sorties pour les adultes : économiser l'eau dans les jardins, ateliers plantes

tinctoriales et papier végétal et tant d'autres idées qu'on attend de vous pour mettre en place l'agenda de l'année qui vient.

En bref, vous êtes invités à participer à **l'assemblée générale de Regain qui aura lieu le vendredi 21 Octobre à 18h**. La réunion sera suivie d'un « plat indien » préparé par Lily.

Vous pourrez suivre le programme au fil des saisons en vous attardant à découvrir nos belles affiches « belles plantes » sur les panneaux d'affichage dans les villages (temple, mairie, office de tourisme) et vitrine des commerçants. Ce sera notre moyen de communication et nous éviterons ainsi le gaspillage de papier (vous ne recevez pas l'information à domicile...

sauf, bien sûr, grâce au Vent des Bancelles.).

Nous avons également choisi de participer au **Bal du mois avec un groupe de chanteuses de bal à la voix « Tralala » le vendredi 27 janvier**. Nous participerons également à **Contes et rencontres le samedi 25 février avec le conte « au diable Merlin »**.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants sur nos communes et espérons les rencontrer dans des moments de loisir. Pour information, l'association Regain est une des associations locales, dont le but est de faire de l'animation socio-culturelle. C'est avant tout une

équipe de personnes qui rassemblent leurs compétences, leurs idées et leurs désirs. L'association est adhérente à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux et elle gère la salle communale : elle assume les charges de la salle (électricité, chauffage et les aménagements: labo-photo,

espace cuisine, aménagement cinéma, matériel et équipement, déco etc...). En contrepartie elle loue la salle aux autres associations pour leurs activités sauf pour les réunions

d'assemblée générale et de conseils d'administration c'est gratuit) ainsi qu'aux particuliers pour y organiser des fêtes. Fabienne Salmeron du gîte du Temple, en accord

avec Regain, est chargée de la coordination et de la planification des activités dans la salle. A bientôt ! Pour et avec l'équipe de Regain. ■

Belles plantes sauvages et cultivées: l'expo...

De temps en temps le vent du sud me souffle qu'il y a de drôles de rencontres à faire à St Frézal de Ventalon ; si je suis libre, je n'hésite pas à franchir le col de Banette et à descendre un peu plus loin jusqu'à la salle communale près du temple juché au bord de la départementale.

Au printemps 2004 j'avais trouvé toute une bande venue de St Maurice, St Andéol et St Frézal pour cueillir des salades sauvages avec une animatrice de Cévennes Nature et découvrir la cuisine macrobiotique avec les hôtes du gîte de Rabies ; nous avons ensuite dégusté un repas original (et délicieux) sous les premiers rayons de soleil.

Est ce suite à la réussite de cette journée ? Cette année, Julie, Nathalie et Perrine du foyer rural Regain avaient mitonné tout un programme d'activités pour les enfants et les adultes sur le thème des plantes et des jardins.

Je suis allée à une des sorties chez Louise et Stéphane qui produisent des plants bio dans un petit coin perdu entre St Martin de Lansuscle et Ste Croix Vallée Française (des kms de piste pour arriver à leur «cabane» en bois et paille très bien aménagée en attendant la reconstruction d'une maison en pierres; un travail de défrichage colossal ; pour son activité agricole Louise a la même passion et la même énergie que quand elle était

directrice d'une troupe de danse internationale et nous avons été extrêmement bien reçus, nous avons appris plein de choses notamment sur les engrais verts, et nous avons ramené des variétés intéressantes de plants de tomate et autres plantes ; une journée lumineuse, et sympathique, comme le furent m'a-t-on dit les autres journées consacrées au compost, aux semences, à l'extraction d'huiles essentielles.

Au cours de toutes ces activités, Stéphane de la Ponge avait pris de nombreuses photos en noir et blanc qu'il a développées et tirées sur papier brillant, Julie avec son appareil numérique s'était promenée tout le printemps pour capter sur le vif les jardinier(e)s dans leurs jardins respectifs : tout cela fut donc matière à une EXPO fin juin.

J'en arrive donc à mon sujet. Une quarantaine de personnes ont visité cette expo : comment l'avez vous trouvée? Pas mal hein ? allez on peut le dire, c'était une très belle expo ; en tout cas les personnes qui l'ont montée étaient assez contentes du résultat de leur travail après des heures passées à inventer, farfouiller, bricoler pour que ça « ait de la gueule ». A part les belles photos de Stéphane et les réalisations des enfants, il y avait les infos recueillies, le diaporama, et un film de Julie à voir allongé sur un tapis dans un coin télé, une table de

Depuis maintenant deux ans, les enfants de l'école (de la maternelle au CE1) des Abrits font un jardin. Ils ont participé à l'exposition en proposant aux visiteurs de nombreuses photos illustrant les étapes de leurs travaux, des poèmes « mode d'emploi » pour faire un jardin, ainsi que quelques plants de Catalpa issus des graines de leur cher arbre qui trône dans la cour de récréation. Tout cela présenté sur un fond de cannisse ; était-ce un appel aux

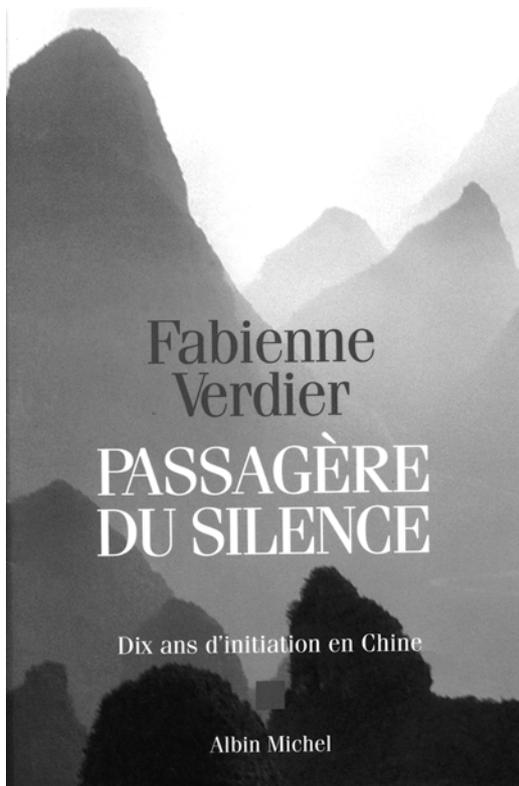


bouquins divers à consulter sur le thème ; l'instituteur de St Frézal avait exposé des photos et des textes d'enfants sur un projet jardin mené à l'école ; Anne Marie Petit avait constitué une sorte d'herbier d'une soixantaine de plantes fraîches, chacune dans un bocal étiqueté, très joli. Vous pouviez ensuite boire des kirs à différents parfums et déguster des toasts aux pâtés végétaux de Louise.

Faut il déplorer le peu de visiteurs ? Ceux qui sont venus ont été contents et ceux qui ont participé aux activités et à l'élaboration de l'expo, encore plus ! c'est déjà pas mal. ■

Pascale (de Figerolles)

Livre



Passagère du silence de Fabienne VERDIER

Ce livre remarquable, à lire absolument, relate l'histoire d'une jeune femme qui, au début des années 80, quitte tout en France pour aller seule en Chine communiste quêter l'apprentissage de l'art pictural traditionnel chinois.

Dans ce livre passionnant, il y a un double récit.

D'abord celui d'un apprentissage de la peinture chinoise. La rencontre magique d'un maître et d'une élève. On découvre au cours des pages, le long cheminement qui mène à l'acquisition d'un art

pictural permettant d'exprimer ce que l'homme possède de plus secret et de plus fort en lui.

L'autre face de ce livre nous montre le long cheminement de l'auteur qui, au quotidien nous fait découvrir sa lutte individuelle pour survivre et exister.

Fabienne Verdier nous fait découvrir que la vie est un combat au sens noble du terme. La découverte d'elle-même lui fait connaître les autres.

A la fraîche ou à la sieste...

... Bonne lecture ! ■

Roland MOUSQUÈS

Editions Albin Michel ;
21,50 €.

Mots croisés

Jeu proposé par Hervé Godfarb

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II		■			■					
III										
IV							■			
V		■			■	■		■		
VI								■		
VII					■					
VIII				■						
IX										
X										

HORIZONTAL

- I.** Son carré est bien connu des collégiens
- II.** Gaz rare. Entier
- III.** Souvent politique
- IV.** Différend. Fatigué
- V.** Pronom. Cardinal
- VI.** Munis de deux mains. Abréviation photographique
- VII.** Produit l'indigo. Qui n'obéit pas
- VIII.** Cloison retournée. Approuver
- IX.** Souvent invoqués. Symbole chimique
- X.** Lie. Reléguer

VERTICAL

- 1.** Garde à ce qu'il n'en pleuve pas
- 2.** Quadrupède très lent (si, si!). Peuple septentrional
- 3.** Baptiste, pour les cinéphiles
- 4.** Indique l'ordre. Ours désossé (merci à HH)
- 5.** Désert sans r. Ligne
- 6.** Auxiliaire. Désert
- 7.** Palindrome. Râperai
- 8.** Etat américain. Certains
- 9.** Composée de noirs, de blancs voire pleureurs
- 10.** Article étranger. Procurer

tempête de délibérations

Saint Maurice de Ventalon Conseil Municipal du 18 juillet 2005

Absents: Mmes
BUISSON, SANCHEZ.
Mr METGE.

Z.A.D MASMEJEAN:
Le conseil rectifie une troisième fois le périmètre de la Z.A.D de Masméjean en enlevant les parcelles sous la route et en précisant encore la motivation : se donner la possibilité de créer du logement locatif, des ateliers pour les artisans ou une salle de rencontre, en accord avec les services de la D.D.E.

PERMIS CONSTRUIRE SUR BÂTIMENTS COMMUNAUX:

Le conseil autorise Madame le maire à signer les permis de construire concernant les bâtiments communaux.

FAMILLES RURALES DE CONCOULES:

Le conseil décide de subventionner les Familles Rurales de Concoules à raison de 5 € par enfant et dans la limite de 50 jours tous enfants confondus pour l'année 2005.

PÉRIODE D'ALERTE SÉCHERESSE

Quelle que soit l'origine de l'eau utilisée (réseaux publics ou privés, cours d'eau et nappe d'accompagnement, sources, forages, puits ou citernes) et quelle que soit

la technique d'utilisation d'eau employée, sont interdites les activités suivantes :

- l'arrosage des jardins privés (pelouses, fleurs, potagers, ...) de 22 heures à 19 heures,

- l'arrosage des terrains de sport et des espaces verts, pelouses et massifs de fleurs publics de 11 heures à 19 heures,

- le remplissage des piscines des particuliers, à l'exception des piscines en cours de construction pour des raisons techniques, sécuritaires et économiques,

- le lavage des véhicules hormis le lavage dans les installations commerciales (cette interdiction ne s'applique ni aux épaveuses, ni aux véhicules dont l'usage nécessite, à titre sanitaire, le nettoyage),

- d'irriguer les prairies de 11 h à 19 h,

- d'irriguer les cultures de maïs fourrager de 11h à 19h,

- d'irriguer les cultures maraîchères de 13h à 21h.

Saint Frézal de Ventalon Conseil Municipal du 24 Juin 2005 à 20h30

Présents:

M. PASSEBOIS E. ,
Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er
Adjoint

M. HUGON J., 2ème
Adjoint

Mmes SALMERON F.
et COLOMBAT S.

M. JALAT F.

Absentes excusées:

Mme BRUGUÈS M.,
3ème Adjoint; procuracy
à Fabienne SALMERON.

Mme VIDAL L.

Absents:

Mme GOURDON V.

M. MAURIN T.

Secrétaire de séance :
Jacques HUGON.

ORDRE DU JOUR :

■ Commentaires sur le compte-rendu du Conseil municipal du 26/05/05.

Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité .

■ Vote des comptes administratifs 2004.

Ces différents comptes sont présentés par Jean-Claude LIEBER, le maire se tenant en dehors de la salle des débats.

● Budget principal

Fonctionnement

Dépenses: 245.326,33 € ;
recettes: 275.550,98 € ;
excédent de clôture:
30.224,65 € .

Investissement

Dépenses: 162.495,43 € ;
recettes: 142.201,27 € ;
déficit de clôture:
20.294,16 € .

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget annexe logement social ("maison Teissier").

Investissement

Dépenses: 69.745,59 € ;
recettes: 51.113,31 € ;
solde: - 12.632,28 € .

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget caisse des écoles.

Fonctionnement

Dépenses: 36.666,00 € ;
recettes: 36.775,10 € ;
excédent de clôture:
89,10€ .

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

● Budget eau et assainissement.

Section d'exploitation
Dépenses: 12.729,91 € ;
recettes: 15.489,91 € ;
excédent: 2.760,00 € .

Section investissement
Dépenses: 11.407,32 € ;
recettes: 9.698,98 € ;
excédent reporté:
11.732,40 € ; excédent
2004: 10.024,06 € .

Ce budget est adopté et signé par l'ensemble des conseillers.

■ Informations sur les affaires en cours.

● Garage communal.

Un dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture. Nous espérons une aide à hauteur de 60% du coût du projet. La Région a, pour sa part, estimé que ce dossier n'était pas éligible aux aides qu'elle dispense.

● Eau du Cheylen.

L'essentiel du chantier est réalisé. Le terrain a été remodelé afin de faire disparaître les saignées de captage. C'est une belle réalisation.

tempête de délibérations

Saint Frézal de Ventalon
Conseil Municipal du
24 Juin 2005
(Suite et fin)

● Analyse des eaux.

Des prélèvements effectués par la DDASS en décembre 2004 avaient donné lieu à deux séries d'analyses: une réalisée par le laboratoire départemental, et une autre par un laboratoire privé. Coût de l'opération: 450€ pour la première et 700 € pour la seconde. Des demandes d'explication de la part du Maire sont restées sans réponses et, aujourd'hui, nous recevons une note du Préfet nous enjoignant de régler ces factures ! Pire: de nouveaux prélèvements viennent d'être effectués le 18 mai, toujours par la DDASS, et nous recevons de nouvelles factures des 2 laboratoires, avec, les mêmes sommes à payer qui s'ajoutent aux premières. Indigné par ces méthodes, qu'on pourrait assimiler à du racket, M. le Maire a écrit à M. le Préfet et a transmis un dossier à l'Association des Maires du Département.

● Voie de la Ponge au Planet.

Le Tribunal Administratif se dit incompétent pour juger le différend qui oppose la Commune de Saint Frézal à M. Alain VEILLARD, sur cette voie.

Le Conseil, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à M. le Maire pour poursuivre,

en relation avec notre avocat, la procédure auprès du Tribunal de Grande Instance de Mende.

● Garderie de Florac.

Cet organisme demande à la commune une participation de 350 € pour l'accueil d'un enfant de notre collectivité. Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à cette demande.

● Camping de Cessenades.

Une demande de dérogation pour implanter 12 places dans ce camping est acceptée par l'ensemble du Conseil.

● Déplacement scolaire.

Le directeur de l'école des Abrits sollicite une aide de 150 € pour transporter les enfants au Pont de Montvert dans le cadre d'une animation organisée en relation avec la communauté de communes "des Cévennes au Mont Lozère". J. HUGON rappelle qu'un budget est déjà attribué pour les déplacements liés au regroupement avec la Vallée Longue. Le problème sera, à terme, de choisir entre les activités proposées soit par le regroupement de la Vallée Longue, soit par le Canton, et de s'en tenir à ce choix. Pour l'heure, le Conseil accepte à l'unanimité de verser cette aide et ce, à titre exceptionnel.

M. le Maire signale par ailleurs que le terrain de foot du Pont de Montvert, nouvellement aménagé, sera inauguré le samedi 25 juin à 11 heures.

● Travaux à

Loubreyrou.

En dédommagement des dégâts que pourrait éventuellement occasionner le drainage des eaux de ruissellement de la voie vers son terrain, le Conseil avait proposé à M. GRANIER de lui transmettre ses souhaits. En réponse, celui-ci nous informe qu'il souhaiterait que son terrain soit entretenu sur un périmètre de 50 mètres autour de sa maison.

Après en avoir débattu, le Conseil accepte cette proposition comme solution provisoire. Il recherche toutefois des financements pour diriger les eaux vers un aqueduc situé à 100 mètres en contrebas, à l'aide d'une canalisation enfouie sous la voie.

● Vente de terrain à la Ponge.

L'acquéreur potentiel, Mme ANDRETTA, a rencontré M. le Maire ce jeudi 23 juin. Elle souhaiterait qu'avant la signature de la vente, le maire lui donne l'assurance qu'un permis de construire était possible. M. le Maire lui a signifié que cette demande était irrecevable tant qu'elle n'était pas propriétaire du terrain. La seule assurance que nous pouvons lui fournir est le certificat d'urbanisme attestant de la possibilité de construire.

Le conseil municipal souhaite que la promesse d'achat/vente soit signée au plus tôt (en tout état de cause courant juillet) et qu'une date limite de conclusion soit fixée dans cet acte. Nous avons en

effet deux autres demandes pour ce terrain.

● **Personnel communal.** Philippe SZYMANSKI est en arrêt maladie depuis le 20 mai et ce, pour l'heure, jusqu'au 31 juillet. Afin de remédier à ce manque de personnel, notamment en cas de gros problème sur les adductions, M. le Maire est chargé de trouver une personne susceptible d'épauler Alain VENTURA quelques heures par semaine.

● Véhicule communal.

La camionnette 504 est en réparation, le pont étant cassé. Coût: environ 1.000 €. Il y aurait possibilité de la revendre pour 2.500 à 3.000 €. L'achat d'un nouveau véhicule 4x4 est programmé. Une subvention de l'Etat de 17.000 € y est affectée.

L'ensemble du Conseil, à l'unanimité, décide d'acquiescer ce matériel et charge M. le Maire de recourir à une ligne de crédit pour en permettre le financement.

● ADSL haut débit.

France-Télécom propose une installation qui permettrait à l'ensemble de la commune d'accéder au haut débit, via le satellite. Coût de l'opération pour la collectivité: 25.000 €. Le Conseil en prend note et se renseigne sur les différentes possibilités qui lui sont offertes.

■ Interventions des membres du Conseil Municipal.

● Fabienne SALMERON s'interroge sur la

distribution du dernier "Vent des Bancelles". Il a en effet fallu recourir à un autre mode de distribution, La Poste ayant des "quotas" de distribution de publicité, et ne pouvant assurer ce service dans des délais raisonnables.

● Jean-Claude LIEBER demande s'il est possible de déplacer les panneaux d'interdiction de circulation sur le CFD, le danger étant en fait lié au tunnel des Espérelles. Accord de l'ensemble du Conseil.

La séance est levée à 23h30. ■

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil Municipal du
23 Juillet 2005

Présents: Thomas BRASSEUR, Gisèle CHAPELLE, Jean Claude DAUTRY, Jeanne GIROD, Daniel MATHIEU, Hervé PELLECUER, Denis PIT.
Représentés: Stéphane CLARISSE (mandat à Jeanne GIROD), Josette ROUX (mandat à Gisèle CHAPELLE)
Secrétaire: Hervé PELLECUER

1°/ PROJET DE L'ESPINAS

a) Volet bâtiment aval : Le dossier « Etude / action » conduit par l'Association de Développement du Canton sur le bâtiment loué par Bois 2 Mains (énergie bois, adduction eau, ...) se poursuit. Les résultats devraient être connus aux alentours

d'août / septembre.

b) Volet logement : Le projet tel que défini aujourd'hui prévoit la création de deux logements sociaux. Toutefois, en l'absence de décision définitive, le Conseil Municipal est prêt à étudier d'autres propositions.

Un projet privé de réhabilitation du bâtiment destiné au logement (bâtiment amont à droite en regardant la vallée) s'inscrivant dans le cadre d'une exploitation agricole installée sur les terrains de l'Espinas et complétée par des activités d'assistance familiale est présente par Flavie Merveille et Jean Luc Mathieu.

Le Maire, eu égard aux liens familiaux qui l'unissent à l'un des porteurs du projet, ne souhaite pas prendre part aux discussions. Denis Pit fait observer que cette nouvelle proposition peut avoir un impact sur la cohérence de l'ensemble du projet et, en particulier, au niveau de la troisième tranche.

Après des échanges entre les membres du Conseil Municipal avec les porteurs du projet autour de la question de sa faisabilité, Jean Claude Dautry propose, une fois les conclusions de l'étude / action de l'ADC connues, de mener des discussions au sein du Conseil Municipal sur cette nouvelle proposition et sur sa cohérence avec l'ensemble de l'opération. Les membres du Conseil se rangent à cette proposition.

2°/ AEP SAMBUGET ET LEZINIER - AVANCEMENT DU PROJET

a) Sambuget : Les quatre entreprises consultées sur le projet ayant répondu, le démarrage des travaux est désormais soumis à la conclusion, avec les différents propriétaires concernés, des conventions nécessaires à la maîtrise du foncier. Cette étape est indispensable à l'obtention des diverses subventions (Conseil Général, Agence de l'Eau).

La cession à la commune de la source du Puech est acceptée dans son principe par les propriétaires, la famille Fages. Toutefois un blocage subsiste avec les différents propriétaires concernés par la question de la voie d'accès à la source, empêchant la conclusion des conventions requises pour l'obtention du financement. Le tracé projeté emprunte celui d'un ancien sentier qui traverse une parcelle appartenant à Michel Diet et se poursuit sur les parcelles propriété de la famille Fages.

Un différend oppose les deux propriétaires sur l'existence ou non d'une servitude de passage sur la parcelle de Michel Diet au profit des parcelles de la famille Fages situées en amont et sur la faculté d'y faire circuler des engins forestiers suite à l'élargissement de la voie. Michel Diet propose aux membres du Conseil Municipal de se rendre sur les lieux afin

d'apprécier la situation, proposition dont le Conseil prend note.

Après avoir entendu les arguments exposés par les deux parties à l'appui de leurs thèses et fait observer que la résolution du litige ne relevait pas de ses attributions, le Conseil Municipal, en l'état du désaccord, prend acte du fait que les travaux prévus pour cet été doivent être reportés. Le Conseil Municipal insiste sur la nécessité d'aboutir à une solution acceptable pour toutes les parties, soit sur la base du tracé actuel, soit sur celle de solutions alternatives définies en collaboration avec l'Association de la Forêt Privée. A défaut d'un tel accord, le Conseil Municipal se verrait contraint d'avoir recours à une mesure de déclaration d'utilité publique pour débloquer la situation.

b) Lézinier : Les différents propriétaires concernés par la question de la maîtrise du foncier ont été rencontrés à l'exception de Pierre Philippe et les conventions relatives tant à l'acquisition du foncier (sources et terrain pour bassins) qu'aux servitudes de passage des canalisations doivent être r é g u l a r i s é e s prochainement.

Le débit actuel du captage (environ 400 litres /heure) étant supérieur aux besoins, se pose désormais la question de l'usage de l'eau du trop-plein. Des discussions seront engagées prochainement avec les propriétaires concernés par ce sujet. ●●●

Saint Andéol de Clerguemort
Conseil Municipal du
23 Juillet 2005
(suite et fin)

●●●

e) Financement des travaux : Les travaux sur les adductions d'eau de Lézinière et Sambuget représente un budget de l'ordre de 100 000 € et seront conduits en deux tranches

1° tranche:

Lézinière, fin des travaux (réseau canalisation et bassins)

Sambuget, pré captage et chemin d'accès.

2° tranche:

Sambuget, fin des travaux
Le dossier de subvention pour la partie de Lézinière est complet. L'enveloppe globale s'élève à 23 192 € dont le financement est assuré par:

Subvention Agence de l'Eau 7 245 €

Subvention Conseil Général: 9 784 €

Autofinancement

Commune: 6 163 €.

Afin de mener à bien l'ensemble du projet, le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour négocier et signer les conventions relatives à l'acquisition des sources et des terrains ainsi que les conventions de servitude nécessaires à la réalisation de ces projets.

Il donne également pouvoir au Maire pour signer toute demande et acceptation de subventions ainsi que les documents contractuels relatifs aux travaux à entreprendre. Une délibération est prise à cet effet.

3°/ QUESTIONS DIVERSES

a) Le Maire rappelle que la fixation par les communes d'un tarif de l'eau à un niveau au moins égal au tarif plancher défini par le Conseil Général est une des conditions à remplir pour l'obtention des subventions plus élevées qu'offre le programme du « Défi Territorial ». Ce tarif avait été fixé par une précédente délibération à 153 € par foyer fiscal et par an pour les hameaux le Lézinière et Sambuget. Le Conseil Général vient de procéder à une révision du forfait minimum du prix de l'eau pour le porter à 241 € par foyer fiscal et par an.

Compte tenu de cette modification de tarif, le Conseil Municipal prend une délibération fixant le prix de l'eau à un forfait de 120 m3 au prix unitaire de 2,01 € / m3, soit 241 €, par foyer fiscal et par an pour les hameaux de Lézinière et Sambuget.

b) Le programme de voirie 2004 est achevé, celui de 2005 débutera au mois d'août.

c) Eboulement sur la route de Vitateme : on reste dans l'attente de l'intervention de l'entreprise Rouvière.

d) Une demande de location des terrains communaux (parcelle au dessus de la Mairie et jardins de Poussiels) est présentée par Muriel Saiz. Bien que sur le principe le Conseil Municipal n'ait pas d'objection à formuler, il demande de disposer

d'un dossier plus complet pour rendre une réponse définitive.

e) Lecture est faite d'une lettre de Josette Roux soumettant des propositions d'aménagement du plan d'eau de Loubreyrou. Malgré leur intérêt, la mise en œuvre de ces propositions se heurte à des problèmes de réglementation et de responsabilité que la Commune n'a pas les moyens d'assumer.

f) Josette Roux souhaite également une reprise du revêtement d'un virage situé entre l'embranchement de Vitaterne et les Estrèches. Plutôt que de réaliser une intervention partielle en 2005, il est décidé de procéder à une réfection complète de ce tronçon en 2006.

g) Jean Claude Dautry donne lecture d'un courrier adressé au Maire dans lequel il déplore la pollution visuelle causée par les déchets visibles autour de certaines maisons de la commune (épaves de véhicules, appareils ménagers hors service, ...) Une intervention du PNC pour mettre en place une collecte de ces objets, comme cela a déjà été fait par le passé, est-elle envisageable ? Denis Pit se rapprochera du garde sur ce point.

h) Demande d'intervention des contrats verts pour nettoyer les sentiers. Compte tenu de la date, l'intervention risque de se

faire après la période des vacances.

i) Le Conseil Municipal souhaite rappeler de manière solennelle que les panneaux d'affichage installés en divers points de la commune sont réservés à l'affichage officiel et à l'information à caractère général sur les manifestations ou événements susceptibles d'intéresser les habitants de la commune. Ils ne sont en aucun cas destinés à recevoir des messages d'ordre partisan, prosélyte ou sectaire.

Plus aucun sujet n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45 ■

●●●●●●●●●●

Carnet rose

et bleu

●●●●●●●●●●

La famille Brasseur s'agrandit: Albin (2 ans) a la joie de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Charlotte, née le 12 septembre 2005. Ses parents Antonin et Valérie sont comblés, ainsi que Jeanne et Alain.

À tous nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Presque dans le même temps, le 16 septembre, la famille Mestre croissait elle aussi puisque Aurore a accouché d'un fils, Aymeric. Valérie et la future maman se sont croisées, l'une sortant de la maternité, l'autre y entrant. les deux bébés, presque voisins, auraient pu pleurer, têter ensemble. ■